

ZONE DE SECOURS DINAPHI TARIFICATION 2019

AIDE MEDICALE URGENCE

Forfait de 60 € pour tout contact avec un patient, même décédé et même sans transport

NB : indexation annuelle au 1er janvier

PRESTATION DU SERVICE INCENDIE

(Hors mission imposées à la Zone par la loi et les règlements)

La durée des prestations tarifées à l'heure est égale au temps qui s'écoule entre l'heure de départ de la caserne et l'heure de rentrée à la caserne.

1. Nids d'insectes : 75,00 € HTVA

Remarque : la destruction d'un essaim d'abeilles sera opérée et facturée uniquement lorsqu'un apiculteur n'est pas capable de sauvegarder l'essaim et que la destruction est indispensable pour assurer la sécurité.

Le repassage est gratuit en cas de mauvaise destruction du dit nid pour une durée de 1 mois.

La notion d'intervention urgente ou non-urgente n'a aucune influence sur la facturation de l'intervention mais uniquement sur son délai.

2. Ravitaillement en eau : 75,00 € (forfait) + 1,50 € par km

3. Alarme Incendie :

Neutralisation alarme incendie non fondée, après un troisième appel dans un délai raisonnable

- Personnel : 30,00 €/heure
- Véhicule > 3,5 T : 100,00 € (forfait) + 1,50 € par km
- Véhicule < 3,5 T : 50,00 € (forfait) + 1,50 € par km

4. Ouverture de porte : Barillet : 15,00 €

5. Housse mortuaire : 15,00 €

6. Nettoyage de voirie après accident :

- Absorbant/sac prix coûtant
- Ecoperle/sac prix coûtant
- Boudin/3m prix coûtant
- Liquide dispersant/l (min 10l) prix coûtant

7. Nettoyage de voirie après pollution

Y compris après travaux agricoles et forestiers.

- Personnel : 30,00€/heure
- Véhicule > 3,5 T : 100,00 € (forfait) + 1,50 € par km
- Véhicule < 3,5 T : 50,00 € (forfait) + 1,50 € par km
- Absorbant/sac prix coûtant
- Ecoperle prix coûtant
- Boudin/3m prix coûtant
- Liquide dispersant/l (min 10l) prix coûtant

8. Bâchage (hors intempéries, après incendie)

- Bâche (m²) 4,00 €/m²
- Personnel : 30,00€/heure
- Véhicule > 3,5 T : 100,00 € (forfait) + 1,50 € par km
- Véhicule < 3,5 T : 50,00 € (forfait) + 1,50 € par km

9. Expertise : prévention et évènement

- Avis préalable (rapport non contraignant) : gratuit
- Avis sur plan (permis d'urbanisme-études des plans-rédaction d'un rapport officiel- révision de la législation/normes) : 75,00€/heure
- Réunion de chantier : 75,00€/heure + 1,50 €/km
- Visite (demande de contrôle) : 75,00€/heure + 1,50 €/km
- Accueilantes ONE (bâtiments privés) : 75,00/heure + 1,50 €/km
- Avis concernant toute demande pour manifestations publiques + réunion sécurité : gratuit
- Prévision : visite de contrôle préventive avant un évènement afin de s'assurer que les mesures de sécurité soient respectées (sur la demande de l'autorité administrative) : 75,00€/ heure + 1,50 €/km
- Présence préventive lors d'un évènement :
 - Personnel : 30,00 €/heure et 75,00 €/heure par officier
 - Véhicules > 3,5 T : 100,00 € (forfait) + 1,50 €/Km
 - Véhicules < 3,5 T : 50,00 € (forfait) + 0,50€/Km